

PRISE DE COCAÏNE OCCASIONNELLE, PB DE CONFIANCE?

Par Profil supprimé Postée le 28/09/2015 16:01

Bonjour,

Mon conjoint m'a dit avoir pris de la cocaïne, à deux soirées de suite, à raison de 4 à 5 rails par soir. Cela est la 3 ou 4^{ème} fois en deux ans environ.

Il me dit que sa consommation est occasionnelle, et que je n'ai pas à m'inquiéter, qu'il "contrôle" très bien. Il me dit ne ressentir aucun effets négatifs du à la prise de cocaïne.

Nous sommes parents de deux petits garçons.

Lorsqu'il me l'a dit, je me suis énervée si fort que je l'ai frappé, sans me contrôler. Un de mes fils nous à surpris, et est très choqué de ce qu'il à vu.

Je lui en veux terriblement, d'autant qu'il considère que j'en fait trop, que ce n'est pas si grave. Il me jure qu'il ne le refera plus. Mais je ne sais pas comment lui faire confiance à présent étend donné qu'il ne voit pas où est la gravité.

D'ailleurs en lisant les articles de votre site, je peux lire des titres tels que: "ma consommation est-elle un problème?"... Je suis d'avis que toutes prise d'un produit psychotrope, même ponctuelle est la preuve qu'une brèche existe, qu'un problème est là. Si on a pas su ou voulu dire NON à la consommation est la preuve qu'une faiblesse existe.

Je voudrais comprendre ce qui mène, psychologiquement quelqu'un à consommer de la drogue, les causes profondes, inconsciente, de l'ogre de la psychanalyse? Bien que je sache très bien que c'est au cas par cas... Et pensez-vous que j'ai tort de ne plus lui faire confiance?

Merci de nous aider.

Mise en ligne le 30/09/2015

Bonjour,

Comme vous l'avez vous-même repéré, ce qui conduit une personne à consommer une drogue est forcément très singulier, les raisons d'en prendre n'existent qu'au cas par cas effectivement. On peut prendre une drogue une fois et une seule pour « tester » ce que cela procure comme effets, on peut en prendre de manière tout à fait occasionnelle et maîtrisée lors d'occasions festives par exemple, et on peut en prendre de manière abusive, impulsive, parce que les effets de cette drogue viennent « répondre » à des difficultés personnelles. Toute consommation de drogue expose bien sûr potentiellement à des risques néanmoins toute consommation n'est pas nécessairement l'expression d'une problématique personnelle associée.

Nous ne saurions vous dire pourquoi votre conjoint a eu envie de prendre 3 ou 4 fois en 2ans de la cocaïne en soirée et vous invitons à le lui demander directement si ce point n'a pas été abordé. Lui seul est en mesure de vous expliquer ce qui a pu l'attirer dans les effets de ce produit lors de ces occasions particulières, les raisons pour lesquelles ces fois ci et pas d'autres il a eu envie d'en consommer.

Nous comprenons le problème de confiance que vous soulevez mais, de la même manière, nous ne pouvons vous dire si vous avez tort ou raison de ne plus lui faire confiance, nous ne pouvons pas juger de votre éprouvé. Si, comme cela semble être le cas, votre confiance est perdue, on peut en revanche supposer que cela va avoir des incidences sur l'avenir de votre relation de couple et c'est dans ce sens que nous entendons votre demande d'aide.

Nous vous invitons plus haut à tenter de discuter à nouveau et autrement avec votre conjoint de ses consommations mais nous pouvons imaginer que le sujet ne soit pas si facile à reprendre sereinement pour l'un comme pour l'autre, aussi nous vous suggérons de vous faire accompagner par un tiers neutre pour cela. Peut-être pourriez-vous solliciter des entretiens de couple auprès d'un thérapeute non pas pour savoir qui a raison et qui a tort mais pour vous aider à comprendre pourquoi l'un estime qu'il n'y a rien de grave et pas l'autre avec tout ce qui en découle pour vous de colère, d'agressivité et de perte de confiance.

Si cette piste vous intéresse, deux possibilités s'offrent à vous, celle de solliciter un professionnel exerçant en libéral, ou celle, si cela vous semble plus pertinent à tous les deux, de vous adresser à un professionnel sensibilisé à la question des consommations en CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie). Pour information, il est possible de consulter en CSAPA quelle que soit la nature de la question relative à des consommations et quelles que soient les habitudes de consommation. Les consultations en CSAPA sont confidentielles et gratuites.

Dans le cas où vous choisiriez cette deuxième option, vous pourrez trouver les coordonnées du CSAPA qui vous intéresse en faisant une recherche dans la rubrique « Adresses utiles » de notre site. Vous pouvez bien sûr revenir vers nous pour que l'on vous oriente mais aussi si vous souhaitez prendre le temps d'échanger plus précisément sur les consommations de votre conjoint et les questions, les difficultés que cela soulève dans votre couple.

Notre service est joignable tous les jours de 8h à 2h au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit), au 01 70 23 13 13 (coût d'une communication ordinaire depuis un portable) ainsi que par Chat.

Cordialement.

En savoir plus :

- "Adresses utiles"